

L'Union

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65<sup>e</sup> Année - N° 42
Le Numéro
10 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION:
ROUBAIX, Grande-Rue, 71
TOURCOING, rue Carnot, 33

65<sup>e</sup> Année - N° 42
MERCREDI
11
Février 1920
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, ROUBAIX
33, rue Carnot, TOURCOING

Le vote à la Chambre d'une motion déclarant que " M. Poincaré a bien mérité de la Patrie "

DES SANCTIONS
Les chefs des gouvernements anglais, français, italien, auront, cette semaine, à Londres, des entretiens d'une importance capitale pour la situation matérielle et morale de l'Europe. Les affaires qui solliciteront leur attention sont, on le sait, très nombreuses: problèmes de Turque, de Russie, difficultés économiques et financières, questions du charbon, du change, et dominant de beaucoup, tout le reste, l'exécution du traité de paix, c'est-à-dire le problème allemand.

L'HEURE DU CHATIMENT
La livraison des coupables
Les généraux allemands envisagent la possibilité d'être livrés
Bâle, 10 février. — On mande de Berlin: La « Deutsche Tageszeitung » publie un manifeste signé des généraux von Heering, von Kluck, von Boehm, von Eberhardt et von Falkenhayn, qui se sont réunis afin de consigner l'opinion des hauts milieux militaires à l'égard de la livraison des coupables. Etant donné la qualité des signataires, ce document peut être considéré comme quasi-officiel. Le journal affirme d'ailleurs que Hindenburg et Ludendorff en ont eu communication et l'ont pleinement approuvé.

A LA CHAMBRE
La démission de M. Deschanel comme président de la Chambre et comme député
LE SCANDALE DE BREST: M. Steeg blâme l'attitude du maire et se réserve de prendre des sanctions, après l'enquête ordonnée. Les protestations de MM. Balanant et Charles Bertrand.
LA CHAMBRE DÉCLARE QUE M. POINCARÉ « A BIEN MÉRITÉ DE LA PATRIE », PAR 504 VOIX CONTRE 64

M. MILLERAND S'ASSOCIE A LA PROPOSITION
M. Millerand, parlant de sa place, est applaudi avec enthousiasme par la presque unanimité de la Chambre, sauf les socialistes qui observent toujours une attitude réservée.

Qu'il s'agisse des officiers à livrer ou des inculpés en argent, en nature, les Alliés doivent être animés de cette résolution énergique: faire exécuter le traité tout entier. C'est le moment de le notifier à l'Allemagne et de lui notifier sans ambages. Toutes les fois qu'il arrivera à l'Allemagne de violer un de ses engagements, l'Entente a le droit et le devoir de recourir aux sanctions qui lui paraîtront les mieux appropriées.

En 1<sup>er</sup> lieu, il n'est pas contraire à l'honneur, pour les officiers visés, de se déborder à la limite, soit du gouvernement allemand, soit des autorités alliées:
2<sup>o</sup> On ne doit pas se livrer volontairement; mais si le gouvernement allemand décide de livrer les personnes réclamées, celles-ci n'ont rien de personnel à se reprocher et ne doivent pas se déborder, mais se borner à un discours devant les tribunaux allemands;
3<sup>o</sup> Les officiers qui seraient traduits devant les tribunaux alliés devront refuser de répondre à leurs juges.

La Chambre fixe en outre à 4 heures l'heure du débat sur la proposition de loi relative à l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières. M. Steeg donne de nouveau l'assurance aux interpellateurs que, dès qu'il aura les documents qu'il a demandés, il les fournira à la Chambre, toutes les explications auxquelles elle a droit.

M. Louis Andréux obtient un vif succès en ralliant les socialistes avec l'espoir qu'il apporte toujours dans ses discours. M. Louis Andréux ajoute que le plus grand mérite de M. Poincaré est d'avoir confié le gouvernement à M. Clemenceau. (Applaudissements et rires.)

Notre Situation vis-à-vis du Fisc
Faute d'instructions précises, d'une règle bien établie, le fisc ne sait à juste quelle attitude prendre à l'égard des populations des régions libérées. Fera-t-il payer pour 1919? Mettra-t-il, le mettra-t-il pas en recouvrement les impôts? « That is the question ».

NOMINATIONS
La Chambre ratifie la désignation de M. Paul Painlevé comme membre du Conseil d'Administration de la Caisse des recherches scientifiques.

UN HOMMAGE A M. POINCARÉ
Le projet de loi signé par un grand nombre de députés de toutes nuances, ayant pour objet de déclarer que M. Poincaré, président de la République, a bien mérité de la Patrie, est renvoyé à la Commission des affaires extérieures, conformément au règlement.

LES MAJORITÉS DES PENSIONS
Après un échange d'observations entre MM. Caudant, Jean Durand, Arthur Rozier, Chagnat, et autres députés au sujet de la construction du Palais des Expositions à Paris, l'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet de loi relatif aux majorités à attribuer aux titulaires des pensions civiles et militaires d'ancien combattus.

CONSEIL DES MINISTRES
Paris, 10 février. — Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

DECLARATIONS DE M. STEEG
M. Steeg monte à la tribune. C'est un milieu de l'attention générale qui déclare que les événements déplorables qui se sont produits à Brest, n'ont pas moins ému le Gouvernement, que les honnêtes citoyens se préoccupent de la sanction.

DECLARATIONS DE M. BALANANT ET CH. BERTRAND
M. Balanant, député de Brest, a été reçu par le maire de Brest, pour lui proposer de déposer des fleurs sur le monument « Aux Morts pour la Patrie ».

LES RELATIONS AVEC LA RUSSIE
M. Doucet donne connaissance d'un vœu, disant que notre intervention en Russie nous est préjudiciable, et demande au Gouvernement de reprendre nos relations avec ce pays.

La situation extérieure
Le Président du Conseil a mis le Conseil au courant de la situation extérieure et des questions qui seront examinées à Londres.

LA QUESTION DE BREST
M. Steeg, ministre de l'Intérieur, a fait approuver par le Conseil la création d'une commission inter-ministérielle, chargée d'étudier la simplification des travaux imposés aux maires par les diverses administrations publiques.

L'Hommage à M. Poincaré
M. Arago. — La Commission des Affaires extérieures me fait connaître qu'elle est prête à déposer son rapport sur le projet, disant que M. Raymond Poincaré a bien mérité de la Patrie.

LES GRÈVES
CHEZ LES EMPLOYÉS DE BANQUE DE ROUBAIX
La situation est toujours inchangée. La journée de mardi fut très calme.

DERNIÈRE HEURE

M. Deschanel donne sa démission de Président de la Chambre et de député
Paris, 10 février. — Voici le texte de la lettre adressée par M. Paul Deschanel à M. Arago, vice-président de la Chambre, par laquelle il donne sa double démission:
Appelé par l'Assemblée Nationale à la présidence de la République, j'ai l'honneur de vous adresser en même temps ma double démission de Président de la Chambre et de député.

M. Alapetite succède à M. Millerand en Alsace-Lorraine
Paris, 10 février. — Le Conseil des ministres a approuvé le choix de M. Alapetite pour succéder à M. Millerand, comme commissaire général en Alsace-Lorraine. M. de Molle, ancien ministre de France à Saint-Amand, ancien ministre de France à Luxembourg remplacera M. Alapetite en qualité d'ambassadeur de France à Madrid.

A la Conférence des Ambassadeurs
Une demande des gouvernements allemand et autrichien pour conserver des avions.
La restauration de l'Autriche
Paris, 10 février. — La Conférence des Ambassadeurs s'est réunie au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. J. C. Cambon.

LA QUESTION DES LOYERS
Une proposition de loi du groupe socialiste
Paris, 10 février. — MM. Dornoy, Lafont et Inghels, viennent de déposer, au nom du groupe socialiste, un certain nombre de propositions de loi en vue d'enrayer la hausse des loyers. Ils demandent: 1<sup>o</sup> la limitation de l'augmentation des loyers à 25 p. c. d'un prix d'avant-guerre; 2<sup>o</sup> l'interdiction de toute démolition d'immeuble locatif pendant la crise de l'habitation; 3<sup>o</sup> l'extension, aux villes de guerre, du bénéfice de la prorogation prévue par la loi du 9 mars 1918; 4<sup>o</sup> le maintien en possession des locataires des lieux loués, pendant la durée du procès, et les six mois qui suivent le jugement par les locataires dont les propriétaires sont poursuivis pour spéculation sur les loyers.

LE MONOPOLE DES TABACS AFFERMÉ AUX ÉTATS-UNIS
Paris, 10 février. — Le bruit court, à la Bourse, que les États-Unis ont présenté la France relativement à l'affermage du monopole du tabac pour une période de 25 ans, en échange d'une garantie de 60 milliards. La question serait déjà à l'étude.
LA CRISE DU CHANGE
Paris, 10 février. — Les meilleurs financiers attribuent la détente constatée sur les

Dernières Nouvelles Régionales
NOUVELLES MILITAIRES
PROMOTIONS. — Service d'Armée-major. — M. Service, chef d'escadron de cavalerie, breveté du Service d'Administration de l'Armée, est délégué à l'École-Major de son corps d'Armée.
RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
MÉTÈX. — Service d'Armée-major. — M. Service, chef d'escadron de cavalerie, breveté du Service d'Administration de l'Armée, est délégué à l'École-Major de son corps d'Armée.